

AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES
DE LA FILIERE DES BATTERIES
du 10 mars 2026
10h à 11h25

Lors de sa séance du 10 mars 2026 qui s'est tenue de 10h à 11h25, le Comité des Parties Prenantes d'ecosystem pour la filière des Batteries relevant des 5 catégories telles que mentionnées au I de l'article R.543-125 du code de l'environnement a émis, sur le projet mentionné ci-après, présenté et soumis pour avis par ecosystem, les avis suivants :

▪ **Avis du Comité sur l'ajustement du barème d'écocontribution des batteries VE NiMH**

5 votes favorables (membres nommés sur proposition de AFDIB, AMF, FNE, SPAP, FEDERREC)

0 vote défavorable

2 abstentions (membres nommés sur proposition du SNEFID et d'AMORCE)

▪ **Avis du Comité sur les modalités de passation des appels d'offres traitement, tri et logistiques des batteries**

Trois sous-votes ont été tenus pour adresser les modalités des trois appels d'offres :

Concernant le traitement :

6 votes favorables (membres nommés sur proposition de AFDIB, AMF, AMORCE, FNE, FEDERREC, SPAP)

0 vote défavorable

1 abstention (membre nommé sur proposition du SNEFID)

Concernant le tri :

6 votes favorables (membres nommés sur proposition de AFDIB, AMF, AMORCE, FNE, FEDERREC, SPAP)

0 vote défavorable

1 abstention (membre nommé sur proposition du SNEFID)

Concernant la logistique :

6 votes favorables (membres nommés sur proposition de AFDIB, AMF, AMORCE, FNE, FEDERREC, SPAP)

1 vote défavorable (membre nommé sur proposition du SNEFID)

0 abstention

▪ **Avis du Comité sur la composition du Comité Technique Opérationnel**

6 votes favorables (membres nommés sur proposition de AFDIB, AMORCE, FNE, FEDERREC, SNEFID, SPAP)

0 vote défavorable

1 abstention (membre nommé sur proposition de l'AMF)